

N°17

Date de publication
03/06/2026

Date d'observation
02/06/2026

Grandes cultures

Financé dans le cadre
de la stratégie **écophyto**



À retenir cette semaine



Maïs :

- **Réseau d'observation** : 32 parcelles observées en Auvergne : 11 dans l'Allier, 7 en Haute-Loire et 14 dans le Puy-de-Dôme. Le réseau comprend 29 parcelles en maïs grain et maïs fourrage et 3 parcelles en maïs semence.
- **Stades phénologiques** : le stade moyen du réseau est de 7.7 feuilles, avec une amplitude allant de levée-trois feuilles à onze feuilles. Les maïs sont plus avancés dans l'Allier, avec 9.4 feuilles en moyenne, et restent plus jeunes en Haute-Loire, avec 4.4 feuilles en moyenne.
- **Pyrales** : le vol est confirmé dans l'Allier. Vingt pièges à phéromones ont été renseignés, dont six avec captures. Les captures les plus élevées sont observées à Lurcy-Lévis et Limoise, avec cinq papillons par piège.
Pose des trichogrammes cette semaine dans l'Allier à venir sous 8-10 jours dans le Puy-de-dôme.
- **Datura** : dix parcelles observées, deux positives dans le Puy-de-Dôme, à Lussat et Saint-Beauzire. Le niveau reste limité, mais l'arrachage précoce avant montée à graines reste prioritaire.
- **Limaces, taupins, oscinies, vers gris, corvidés et héliothis** : aucune présence significative n'est relevée cette semaine. Le risque est faible, à maintenir sous surveillance sur les semis les plus tardifs.

Crédit photo : Réseau des Chambres d'Agriculture



Maïs :

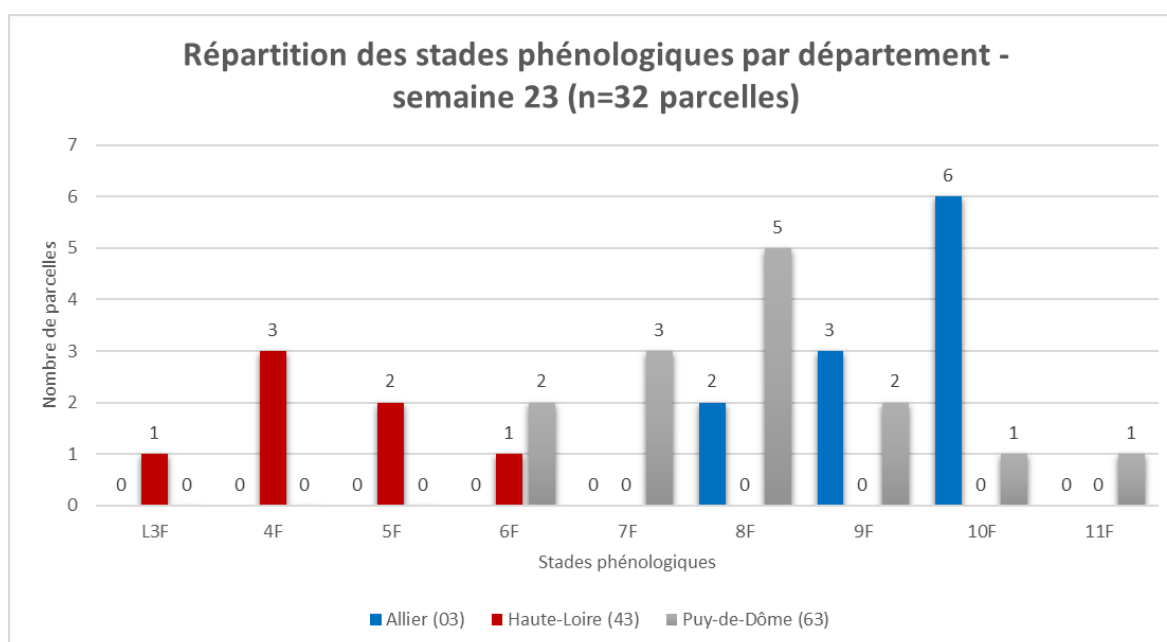
Répartition des parcelles par département et par type de maïs

Département	Maïs grain et	Maïs semence	Total
Allier (03)	11	0	11
Haute-Loire (43)	7	0	7
Puy-de-Dôme (63)	11	3	14
TOTAL RÉGION	29	3	32

Répartition des stades observés

Tableau 2 — Distribution détaillée des stades phénologiques

Catégories	Levée-3F	4F	5F	6F	7F	8F	9F	10F	11F	Moyenne
Allier (03)	0	0	0	0	0	2	3	6	0	9,4 F
Haute-Loire (43)	1	3	2	1	0	0	0	0	0	4,4 F
Puy-de-Dôme (63)	0	0	0	2	3	5	2	1	1	8 F
Maïs grain et	1	3	2	1	2	7	5	7	1	7,8 F
Maïs semence	0	0	0	2	1	0	0	0	0	6,3 F
TOTAL RÉGION	1	3	2	3	3	7	5	7	1	7,7 F



Ravageurs

23	Note	Corvidés ou autres oiseaux	Limaces dégâts sur plantes	Taupins	Noctuelles terricoles : Vers gris Luperina	Noctuelles défoliatrices, Lépidoptères défoliateurs	Oscinies
Aucun dégât	0	1	2	2	2	0	2
Quelques traces	1	0	0	0	0	1	0
Dégâts <20%	2	0	0	0	0	0	0
Dégâts >20% par zone	3	0	0	0	0	0	0
Dégâts > 20% généralisés	4	0	0	0	0	0	0
Total parcelles observées		1	2	2	2	1	2

Limaces

Identification : les feuilles sont dévorées et seules les nervures ne sont pas attaquées (photo 1). Quelques fois les maïs au stade 2-3 feuilles peuvent être coupés à la base de la tige.

Observations : 2 parcelles ont fait l'objet d'une observation limaces. Aucune présence n'est signalée cette semaine.

Analyse indicative de risque : Il n'existe pas de seuil de risque défini pour les dégâts de limaces sur maïs ; la perte de pieds peut nécessiter un re-semis dans les cas les plus graves. A la suite des dernières pluies surveiller les parcelles à moins de 3 feuilles avec dégâts historiques.



Photo 1 (limace sur plante)



En cas d'attaque, privilégiez la lutte avec un produit de Biocontrôle à base de phosphate ferrique.



Pour surveiller les limaces, reconnaître les différentes espèces et connaître les moyens de prévention, vous pouvez consulter la Note commune limaces :

http://www.ecophytopic.fr/sites/default/files/Limaces_Note_nationale_BSV_141010_cle84efec_0.pdf

Dégâts d'oiseaux :

Identification : avant la levée, les oiseaux déterrent la semence et la consomment ; après la levée la plantule est arrachée, puis la graine consommée. Les dégâts d'oiseaux laissent sur la ligne des trous caractéristiques (photo 2).

Observations : une parcelle observée, aucune présence détectée



Photo 2

Analyse indicative de risque : Les corvidés exercent leur pression principalement sur les graines à la levée et sur les jeunes plants. À mesure que les parcelles dépassent le stade 4 à 5 feuilles, l'attractivité chute fortement. Le risque ne concerne donc plus que les parcelles tardives de Haute-Loire.



Taupin :

Identification : La présence de taupin est caractérisée par des morsures ou perforations de la graine ou de la base de la jeune plante. La présence du vers « fil de fer » (photo 3), de couleur jaune confirme le diagnostic.

Observations : deux parcelles ont fait l'objet d'une observation taupins et aucune présence signalée.

Analyse indicative du risque : le maïs est sensible du semis au stade 8-10 feuilles. Il n'existe pas de seuil de risque, une perte de pieds importante peut conduire à un nouveau semis. Peu de dégâts cette année dans le réseau.

Lutte agronomique préventive : La fertilisation starter favorise le développement racinaire et peut permettre une esquivé partielle des faibles attaques de taupins. Cette stratégie est très vite limitée en cas d'attaque moyenne à forte (fiche Arvalis : [Taupins - Ravageur sur Maïs, ARVALIS-infos.fr](http://Arvalis-infos.fr)).



Photo 3



Datura

Observations : Sur 10 parcelles observées pour le Datura cette semaine, seule 2 parcelles du Puy-de-Dôme présentent des levées.

Analyse indicative du risque : Le Datura stramonium (photo 4) est une adventice dont la présence dans les récoltes est strictement encadrée en raison du risque de contamination par les alcaloïdes tropaniques toxiques pour l'homme et les animaux. Le seuil réglementaire de tolérance en grains est extrêmement bas. Caractérisé par son odeur, il est nécessaire d'arracher les premiers pieds avant la montée à graine.



Photo 4

Oscinies

Identification : décolorations jaunes longitudinales, morsures, traces d'alimentation parallèles à la nervure centrale, elles entraînent des déformations de feuilles, l'extrémité des feuilles du cornet peut rester accolée (symptôme feuilles du cornet en anse de panier), tallage (photo 5).

Observations : Deux parcelles ont fait l'objet d'une observation oscinies et aucune présence de signalée.



Photo 5

Analyse indicative du risque : La sensibilité des plants reste effective jusqu'au stade 8 à 10 feuilles.

Seuil de risque : il n'existe pas de seuil de nuisibilité officiel. Les déformations caractéristiques (élargissement, perforations, tallage anormal) doivent être recherchées sur les jeunes feuilles. Un re-semis n'est généralement envisagé qu'en cas de perte importante de plants.



Vers gris (noctuelle terricole) :

Identification : Petits trous, à l'emporte-pièce, sur les premières feuilles de la plantule de maïs (photo 6). Ces trous sont principalement situés sur le bord du limbe et quelquefois au centre de la feuille et alors répartis de façon symétrique par rapport à la nervure centrale.

Photo 6



Observations : Une parcelle de l'Allier présente quelques traces de la présence de noctuelles

Cicadelles vertes :

Identification : Les larves et adultes réalisent des piqûres, (ponctuations blanches) sur les feuilles de la base des plantes (photo 7). Les attaques se propagent sur les étages foliaires supérieurs. Conséquence : diminution de la surface foliaire, voire dessèchement précoce des feuilles très attaquées.

Seuil indicatif du risque : Dans la majorité des cas, seules les feuilles de la base de la plante sont atteintes et les conséquences économiques sont nulles à faibles. On considère que la nuisibilité est significative lorsque la feuille de l'épi commence à porter des traces blanches. En cas de pullulation, les pertes peuvent alors atteindre 10 à 15 % du rendement. Cette cicadelle ne transmet pas de virus (voir fiches accidents Arvalis).



Photo 7

Marques de cicadelles

Observations : 13 parcelles font remonter la présence de cicadelle cette semaine. Les cicadelles touchent les feuilles 4 à 10.



Analyse de risque : Elles ne présentent un risque que si la feuilles de l'épi est touchée au moment du remplissage du grain, avec une forte surface foliaire touchée. Au vu de la hauteur de la dernière feuille touchée et du stade il est tout de même conseillé de surveiller la surface foliaire touchée pour éviter un éventuel dessèchement précoce.

Ravageur	Période de sensibilité	Seuil indicatif de risque
Vers gris (Noctuelles terricoles)	Semis → 6-8 feuilles	Pas de seuil officiel — la perte de pieds peut justifier un re-semis
Limaces	Levée → 5-6 feuilles	Pas de seuil officiel — surveiller en conditions humides et historiques connus
Taupins	Semis → 8-10 feuilles	Pas de seuil officiel — perte importante = re-semis possible
Oscinies	Semis → 8-10 feuilles	Pas de seuil officiel — déformations et tallage à surveiller
Corvidés	Semis → fin levée	Pas de seuil — surveillance jusqu'à 4-5 feuilles
Datura stramonium	Toute la saison	Pas de seuil - destruction avant montée à graines
Pyrales	≥ 10 feuilles → maturité	Pas de seuil — suivi du vol
Cicadelles	Toute la saison	Pas de seuil officiel – surveiller la feuille de l'épi et la surface foliaire touchée

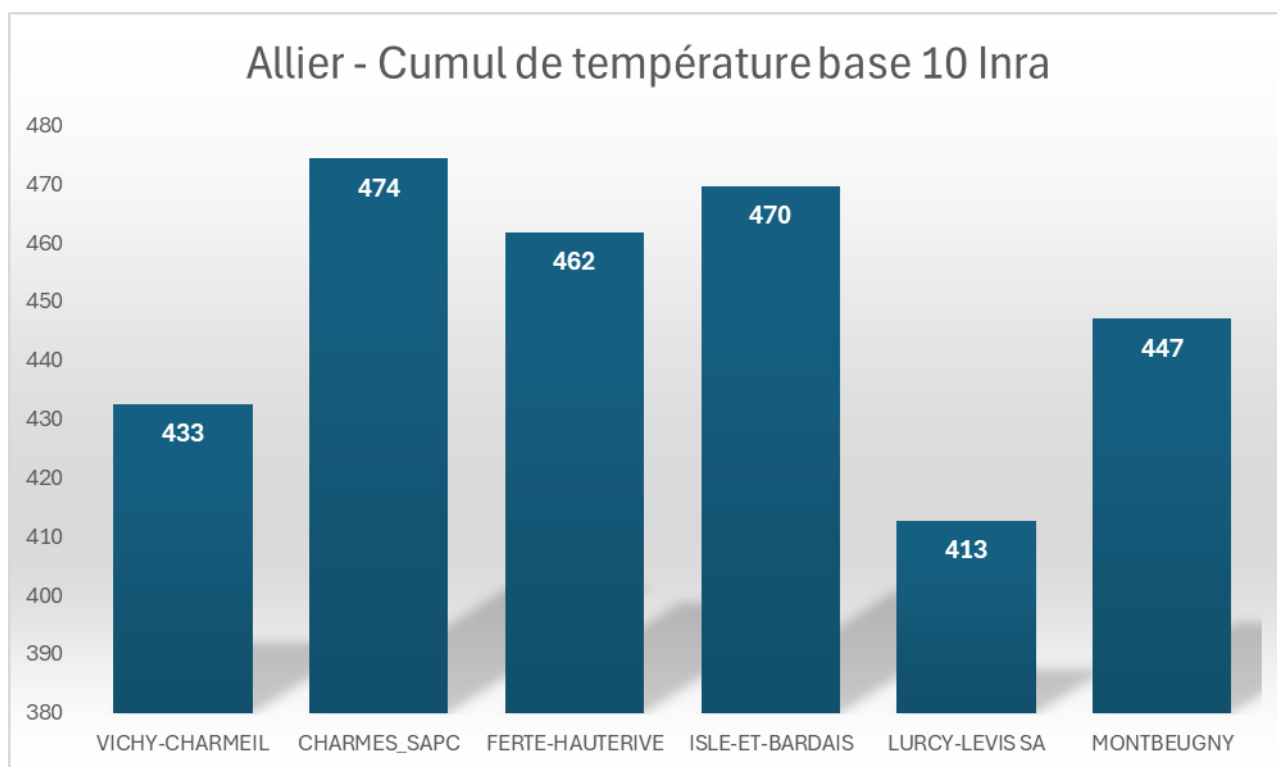
Pyrale

Point sur les sommes de températures et le début du vol de pyrale

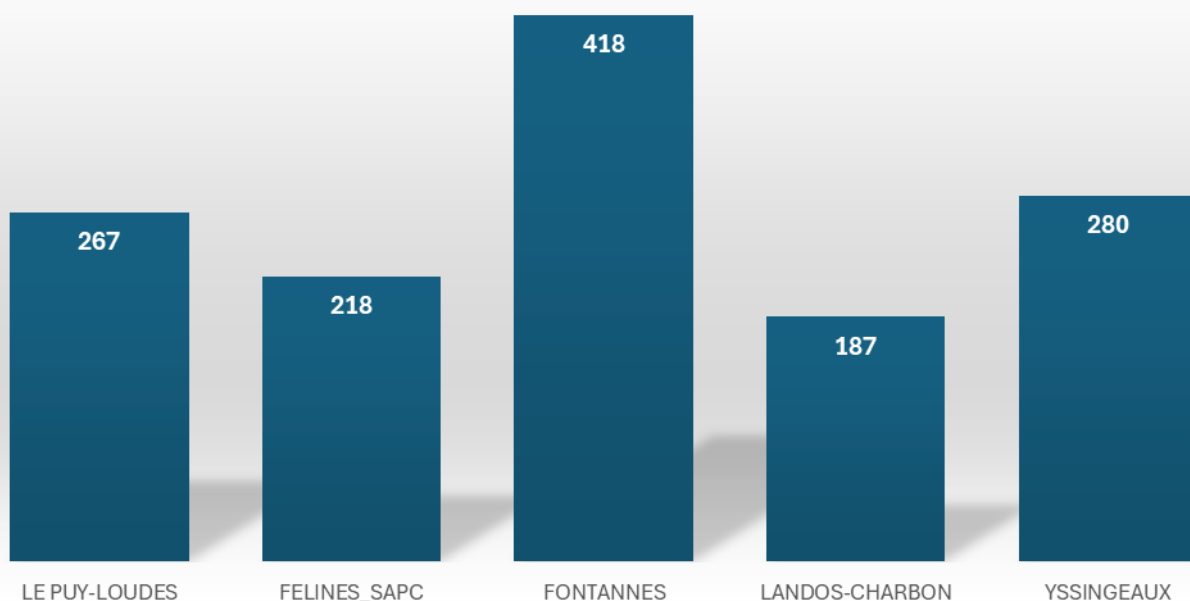
Les températures ont fortement progressé depuis le début de la semaine, les sommes de températures annonçant le début du vol de pyrales approchent (**450 DJ base Inra**), sur la base des prévisions météo-France à 15 jours le début du vol est à prévoir à partir de cette fin de semaine (29 mai à Clermont), pour les postes les plus précoces.

Le vol a débuté dans l'Allier.

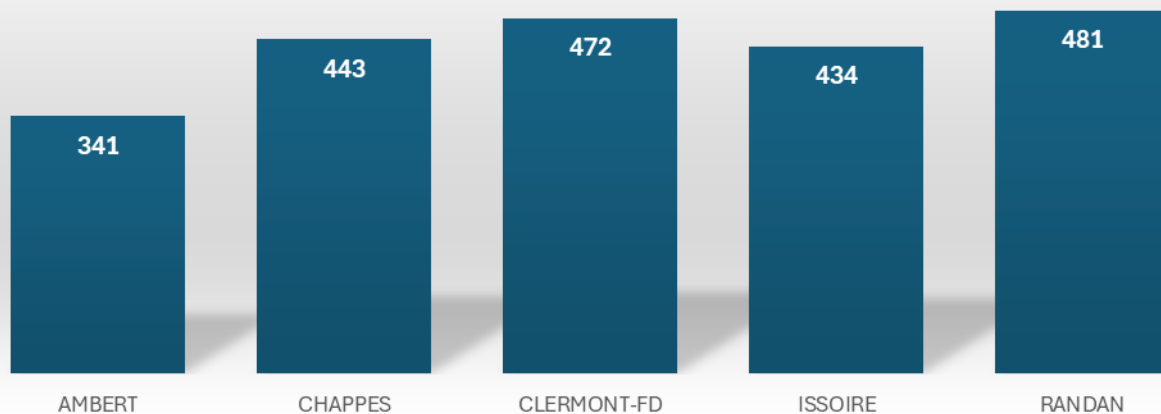
Ci-dessous : graphique des sommes de température base 10 modèle Inra au 31 mai 2026



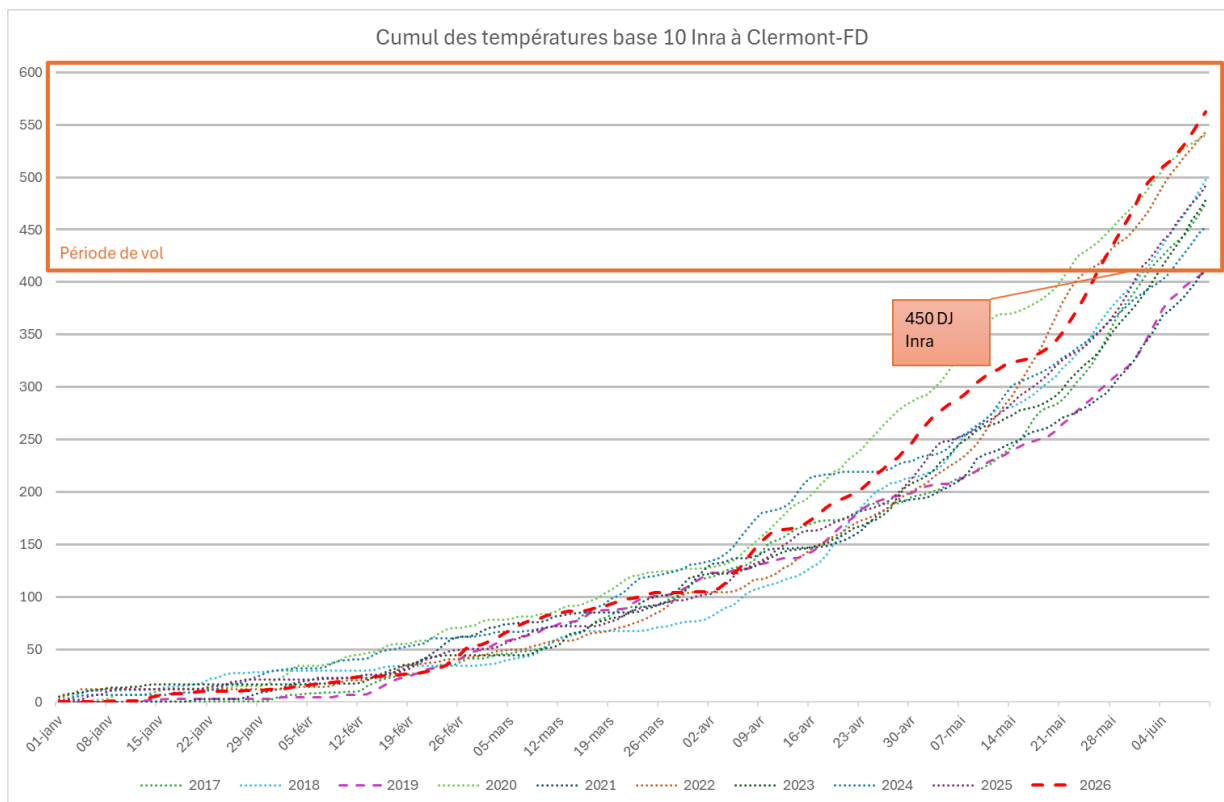
Haute-Loire - Cumul de température base 10 Inra



Puy-de-Dôme - Cumul de températures Base 10 Inra



L'évolution des températures sur cette fin de mois est vertigineuse, 2026 devient l'année la plus chaude jamais observée à ce stade de la saison, comme en témoigne la courbe des sommes de températures base 10 Inra, le début de vol de pyrale a commencé, les 450 DJ sont atteints sur la majorité des stations du Puy-de-Dôme et de l'Allier.



Solutions de Biocontrôle

Pose des trichogrammes cette semaine dans l'Allier à venir sous 8-10 jours dans le Puy-de-dôme.

La lutte contre la pyrale du maïs par **trichogrammes** repose sur l'introduction d'un micro-hyménoptère parasitoïde des œufs de pyrale.

La femelle trichogramme pond dans les œufs du ravageur, empêchant l'éclosion des larves responsables des dégâts dans les tiges et les épis.

Cette méthode est une solution de **biocontrôle**, son efficacité dépend fortement du **bon positionnement** : la pose doit coïncider avec le début des pontes de pyrale.

Le trichogramme agit de manière préventive : il faut donc intervenir **avant l'apparition des larves**, car une fois entrées dans la plante, elles ne sont plus accessibles.

Cette stratégie permet de limiter les galeries dans les tiges, la casse de plantes, les pertes de rendement et les portes d'entrée aux fusarioses.

Elle présente aussi l'intérêt de préserver les auxiliaires et de réduire le recours aux insecticides conventionnels.



➤ Protection des pollinisateurs : REGLEMENTATION

Plus d'informations [ICI](#)

[LIEN NOTE NATIONALE AMBROISIE](#)

[LIEN NOTE DATURA](#)

[LIEN FICHE POPILLIA JAPONICA](#)

Pour en savoir plus, EcophytoPIC, le portail de la protection intégrée :
<http://grandes-cultures.ecophytopic.fr/grandes-cultures>

Publication hebdomadaire. Toute reproduction même partielle est soumise à autorisation

Directeur de publication Michel JOUX, Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Auvergne-Rhône-Alpes

Coordonnées du référent : Perrine VAURE (CRA AURA perrine.vaure@aura.chambagri.fr, 06 76 24 46 48)

À partir d'observations réalisées par : des coopératives et négoce agricoles, des instituts techniques, des Chambres d'Agriculture de la région Auvergne-Rhône-Alpes, des lycées agricoles et avec la participation des agriculteurs.

Ce BSV est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transmise telle quelle à la parcelle. Pour chaque situation phytosanitaire, les producteurs de végétaux, conseillers agricoles, gestionnaires d'espaces verts ou tous autres lecteurs doivent aller observer les parcelles ou zones concernées, avant une éventuelle intervention. La Chambre régionale dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs concernant la protection de leurs cultures.



Financé dans le cadre
de la stratégie **écophyto**



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*